

# Charte de la laïcité et liberté de conscience

Objectif : comprendre la liberté de conscience à travers la charte de la laïcité et son application à l'école.

Matériel : un Ipad/ le cours/ le manuel

**C1 : Situer dans le temps C3 : Répondre à des questions simples C4 : expliquer l'intérêt d'un document C6 : S'informer dans le monde numérique C7 : Travailler en groupes**

**1** | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

## ••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

**3** | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

**5** | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

# CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** | La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.

**8** | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

## ••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

**12** | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenus par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

**15** | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

**Présenter la Charte de la laïcité**

De quand date ce document ? .....

Qui en est à l'auteur ? .....

Après lecture de la charte, à qui est-elle adressée ? .....

**Charte de la laïcité et liberté de conscience**

A l'aide de vos connaissances (chapitre Révolution et Empire...), expliquer les articles 1 et 2 de la charte de la laïcité.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

<p><b>Document</b></p> <p><b>Article 10</b> Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.</p> <p style="text-align: right;"><i>Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789</i></p>
--

Définir la liberté de conscience à l'aide de l'article 10 de la DDHC de 1789 et l'article 3 de la Charte de la laïcité

.....  
.....  
.....

**Charte de la laïcité et liberté de conscience à l'école**

A l'aide du règlement intérieur, justifier que l'article 14 de la Charte de la laïcité est bien appliquée au collège

.....

Sur une feuille blanche, réécrire les articles suivants afin de les faire comprendre à des élèves plus jeunes et illustrez les à l'aide d'un exemple concret

**Article 6**

**Article 8**

**Article 11**

**Article 12**